

## Procédé SOL DESIGN® TRAMÉ

SOL DESIGN® TRAMÉ est un procédé permettant d'obtenir un revêtement de sol avec l'aspect de la pierre naturelle, du vieux pavé, de la brique...

SOL DESIGN® TRAMÉ permet de personnaliser tous vos sols (publics ou privés) alliant la résistance du béton à l'esthétisme.

Par ce procédé, vous obtenez un revêtement résistant au vieillissement, à l'usure, au trafic, aux intempéries ainsi qu'une grande facilité d'entretien.

### 1. Mise en œuvre du béton

Protéger les abords du chantier à l'aide de film polyéthylène.

Assurez-vous que la surface soit propre et coffrée, prête à recevoir le béton.

Formuler un béton parfaitement adapté à l'environnement en respectant les dosages minimum en ciment, le rapport eau/ciment et le pourcentage d'air occlus prévus par la norme NF EN 206-1 et les "recommandations nationales pour la durabilité des bétons durcis soumis au gel".

L'épaisseur et le dosage du béton devront toujours correspondre aux contraintes d'utilisation et aux normes en vigueur selon la destination.

Régler et lisser soigneusement le béton afin d'obtenir une surface plane, exempte d'eau de ressuage et suffisamment « raidie » (début de prise) pour effectuer la pose de la trame.

Penser à prévoir au préalable un plan de calepinage et préparer les coupes nécessaires en conséquence.



### 2. Pose du Composant N° 1

Dérouler le **Composant N°1 (SOL DESIGN® TRAME)** sur le béton frais récemment lissé et exempt d'eau en surface en vérifiant que toute la trame soit en contact avec le béton.

Une bordure peut être posée si vous désirez un autre rendu.

A l'aide d'une spatule, plaquer délicatement la trame sur la surface béton pour une pose uniforme.

**Surface des Trames : 25 m<sup>2</sup>, 50 m<sup>2</sup> ou 100 m<sup>2</sup>**

Nota : attention aux chutes dues au calepinage.



### 3. Incorporation du Composant N° 2

Après la pose de la trame et le lissage du béton, appliquer le **Composant N°2 (SOL DESIGN® DURCISSEUR)** par saupoudrage manuel, à raison de **6 kg/m<sup>2</sup> minimum**.

Nota : attention, plus la couleur du durcisseur coloré est claire, plus grande sera la consommation (nous consulter).

Puis simultanément à l'aide de la taloche télescopique (type MARSHALLTOWN Bull Float) exécuter plusieurs passes croisées afin d'incorporer dans la matrice béton les granulats anti-usure du durcisseur coloré.



## 4. Finition de la surface

A l'aide d'une lisseuse télescopique (type MARSHALLTOWN Blue Float) exécuter en plusieurs passes la fermeture de la dalle jusqu'à obtenir l'aspect d'un béton coloré uniforme.

Nota : Dans le cas d'un flammage (réalisation avec plusieurs couleurs), le second saupoudrage sera effectué après talochage de la première passe.

## 5. Retrait de la trame

Après les dernières opérations de lissage, ôter soigneusement et délicatement la trame afin d'éviter les risques d'épaufrures.

Cette opération devra être réalisée avant la prise définitive du béton en surface.



## 6. Application du Composant N°3



Après avoir retiré la trame, il est impératif de protéger le béton d'une dessiccation trop rapide (risque de fissures) dûe à l'évaporation de l'eau contenue dans le béton.

Pour éviter cela, pulvériser sur toute la surface immédiatement après le retrait de la trame le **Composant N°3 (ECO CURE A+)** à raison de **0,100 kg/m<sup>2</sup>**.

## Entretien

Il est fortement déconseillé d'utiliser un jet d'eau sous pression (type KARCHER). En effet, celui-ci risque d'altérer la couche d'usure de surface du procédé **SOL DESIGN® TRAMÉ** et de mettre en cause la pérennité du revêtement.

## Protection

L'application d'un traitement de surface ultérieure sous forme de film protecteur hydrophobe et oléophobe, permet la protection du support contre les agressions extérieures, micro-organismes et améliore son aspect final.

Ce traitement pourra s'appliquer 24 heures après le coulage du béton (**SOL DESIGN® N°**) ou 28 jours après le séchage (**SOL DESIGN® S°**).

\* Nota : Ne pas appliquer sur des surfaces pouvant présenter des risques de glissance ; piscine,...

## Recommandations

Afin d'éviter tous les problèmes liés à la glissance sur les surfaces humides (Exemple : plages de piscine, terrasses exposées, ...) nous vous recommandons de protéger votre surface contre les risques d'altération liés au chlore ou à d'autres produits, à l'aide de notre produit **VETROFLUID**.